

**Orientation**

**Ar.1-10**

**CLAP**

**FICHE N°Z010**

**Version : 1**

**Directive 87/404/CEE**

Référence directive :

Article 1

Accepté par le GTP :

**Novembre 1993**

Accepté par le CLAP :

**Novembre 1993**

Sujet : Check liste

Question :

Est-il possible de savoir par une méthode simple si un récipient est un récipient à pression simple au sens de la directive 87/404/CEE?

Réponse :

Il est possible de savoir si un récipient est un récipient à pression simple à l'aide de la check liste ci-après:

Critères applicable aux récipients à pression simples

Conformité à la directive

Oui

Non

(i) géométrie du récipient à pression simple:

(ii) matériaux de construction:

(iii) contenu (air/azote):

(iv) pression interne > 0,5 bar:

(v) pression interne ≤ 30 bars:

(vi) produit pression x volume ≤ 10 000 bars.l:

(vii) température de fonctionnement:

(-50°C à 300°C pour l'acier)

(-50°C à 100°C pour l'aluminium)

(viii) fabriqué en série:

(ix) prévu pour ne pas être soumis à l'action de la flamme:

(x) la directive couvre tous les risques:

Description de tout élément nécessitant une clarification

Conclusion

Les récipients peuvent être considérés comme des récipients à pression simples

Oui/Non

Motifs

Les critères adoptés dans la check liste sont cités dans la directive.